



# GUIDE DE L'ENTRAÎNEUR

## SAISON 2010

### ***ASSOCIATION BASEBALL STE-FOY/SILLERY***

**Pour toute question ou besoin d'information...**

**Contactez :**

Patrice Savard, Appointeur  
[savardpatrice@videotron.ca](mailto:savardpatrice@videotron.ca) (réservations ou questions)  
Cell. : (418) 802-8831 (urgences ou autres)



## Fonctionnement Réservations de terrains pour pratiques

Durant l'été, vous serez appelé à réserver des pratiques pour votre équipe. Voici le fonctionnement que nous utilisons déjà depuis plusieurs années et la démarche à suivre pour réserver vos pratiques :

Site internet : <http://www.baseballsfs.com>

Cliquez sur la Section « **Entraîneurs** »

Cliquez sur le Lien « Cliquez ici pour consulter l'horaire via notre système d'horaire en ligne »

Vous pourrez alors consulter les diverses plages libres par terrain (*la légende est disponible en cliquant sur la petite flèche au coin supérieur gauche de l'horaire*). Toutefois, **[l'horaire sur le site internet ne sert seulement qu'à consulter le calendrier et non à réserver vous-mêmes vos pratiques.](#)**

Après avoir pris connaissance des plages libres, vous devez m'écrire un e-mail ([savardpatrice@videotron.ca](mailto:savardpatrice@videotron.ca)), m'indiquer à quels moments souhaitez-vous pratiquer et le terrain que vous désirez réserver.

Dès que je vous confirmerai votre pratique, je vous conseille d'aller vérifier si elle apparaît sur le calendrier.

Nous fonctionnerons selon le principe : « Premier arrivé, premier servi »

Nous encourageons donc les entraîneurs à réserver leurs pratiques pour toute la saison le plus rapidement possible.

Seuls les entraîneurs-chef ont le droit de réserver des terrains, à moins d'une entente de l'entraîneur-chef avec l'appointeur en cours de saison.

Le délai pour réserver est de 48 heures ouvrables, sans quoi nous ne pourrions vous garantir l'équipement nécessaire (buts, etc.)

→ Si vous voulez utiliser les lance-balles et écrans, vous devez absolument nous en faire part par e-mail lors de votre réservation. La liste des équipements disponibles par terrain vous sera acheminée sous peu.



## Liste des terrains pouvant être utilisés par catégorie

| <i>CATÉGORIE</i>          | <i>Novice</i> | <i>Atome</i> | <i>Moustique</i> | <i>Peewee</i> | <i>Bantam</i> | <i>Midget</i> | <i>Junior</i> | <i>Senior</i> |
|---------------------------|---------------|--------------|------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| <i>TERRAIN</i>            |               |              |                  |               |               |               |               |               |
| <i>Notre-Dame de Foy</i>  | X             | X            | X                | X             |               |               |               |               |
| <i>Jouvence</i>           | X             | X            | X                |               |               |               |               |               |
| <i>Lemay</i>              | X             | X            |                  |               |               |               |               |               |
| <i>Champigny</i>          |               |              |                  |               | X             | X             | X             | X             |
| <i>Ross</i>               | X             | X            | X                |               |               |               |               |               |
| <i>St-Yves</i>            |               |              | X                | X             | X             | X (B seul.)   |               |               |
| <i>Ste-Geneviève Haut</i> | X             | X            |                  |               |               |               |               |               |
| <i>Ste-Geneviève Bas</i>  | X             | X            | X                | X             | X             |               |               |               |



## *Changements de parties* *Saison régulière*

Il se peut que, durant l'été, vos parties soient déplacées pour toutes sortes de raison (que ce soit pour les tournois, un conflit d'horaire, une partie annulée à cause de la température, etc.)

Pour ma part, on m'avise seulement des changements de parties qui se déroulent sur nos terrains locaux. Je pourrai communiquer avec vous soit par e-mail ou par téléphone pour vous transmettre ces changements.

Toutefois, concernant les parties à l'extérieur, vous devez absolument consulter très régulièrement le site de la LBCRQ ([www.lbcrcq.qc.ca](http://www.lbcrcq.qc.ca)) pour vous assurer que certains matchs ne soient pas déplacés.

Dans un délai inférieur à 48 heures, je vais communiquer avec vous par téléphone, sinon je vous enverrai le tout par e-mail.

Par ailleurs, je tiens à vous préciser que ce n'est pas moi qui « recédule » les parties annulées. C'est la ligue qui prend une décision en tenant des comptes du calendrier des deux équipes.

Même si vous éprouvez un certain mécontentement à voir une de vos parties déplacée une date qui ne vous adonne pas, vous n'avez malheureusement pas le choix de vous plier à la décision de la ligue.

Compte tenu de nombreux facteurs et événements qui peuvent survenir au cours d'une saison de baseball, il n'est pas évident de replacer des parties annulées. Il est impossible de satisfaire tout le monde et par le fait même, nous vous demandons votre compréhension et surtout votre collaboration tout au long de l'été.

Si vous notez vous-même une erreur ou un conflit d'horaire dans votre cédule, avisez-moi le plus rapidement possible par e-mail et je ferai le suivi avec la ligue.

[Les seuls moments où vous devez communiquer avec le coordonnateur de la ligue est pour lui transmettre vos résultats de parties lorsque vous êtes l'équipe locale.](#)

[Toute autre question sur votre horaire doit m'être acheminée et c'est moi qui fais le lien avec la ligue.](#)



## *Arbitres & Marqueurs*

Je tiens à rappeler que vous devez remettre votre alignement au marqueur 30 minutes avant la partie pour qu'il puisse avoir le temps de le retranscrire sur la feuille de match.

Dans la mesure où le marqueur n'est pas venu chercher votre alignement 20 minutes avant la partie, je vous conseille fortement d'aller vérifier sa présence et celle des arbitres.

Si vous jouez à Ste-Foy ou à Sillery et il manque un arbitre ou un marqueur 20 minutes avant la partie, appelez-moi immédiatement sur mon cellulaire (418-802-8831).

Si vous attendez 5 minutes avant le match pour communiquer avec moi, le délai ne me permettra pas de faire déplacer un autre officiel à temps pour le début de la partie.

Advenant le cas où il manque un arbitre ou marqueur lorsque vous jouez à l'extérieur, c'est la responsabilité de l'équipe locale de faire les démarches nécessaires.



## *Organisation*

### *Parties hors-concours*

Si vous souhaitez organiser vous-mêmes une partie hors-concours contre une équipe de l'extérieur ou contre une équipe de votre ligue, vous devrez défrayer les coûts rattachés aux arbitres et marqueurs.

Communiquez avec l'appointeur ([savardpatrice@videotron.ca](mailto:savardpatrice@videotron.ca)) pour vous informer sur le fonctionnement et sur les tarifs exacts.

### *État du terrain / Pluie*

Il se peut qu'un terrain soit en mauvais état à votre arrivée dû à la pluie qui a pu faire des siennes. Même si c'est la responsabilité du préposé de terrain de le remettre en bon état, vous êtes invités (lorsque vous êtes l'équipe locale) à lui donner un coup de main afin que le terrain puisse être prêt à temps.

Concernant la procédure d'annulation de partie en cas de pluie, un message sera laissé sur le codaphone au plus tard 1 heure 30 avant la partie. C'est votre responsabilité en tant qu'entraîneur d'appeler sur le codaphone de l'association où votre partie a lieu et par la suite informer vos joueurs.

Cette procédure est fortement conseillée pour éviter une congestion au niveau des lignes téléphoniques, c'est pourquoi nous vous invitons plutôt à contacter vous-mêmes vos joueurs lorsqu'il y a annulation.

### *Manque de joueurs*

Advenant le cas où une équipe manquerait de joueurs pour une partie, elle doit se présenter au terrain quand même. L'équipe perd par défaut, mais vous devez quand même jouer la partie (hors-concours). L'équipe qui manque de joueurs se fera prêter le nombre nécessaire par l'équipe adverse, et la partie se jouera selon les mêmes règlements même si elle est hors-concours.



## *Cahier d'enregistrement d'équipe (A et B seulement, et Moustique AA)*

À partir du moment où votre équipe est officialisée, vous devez m'envoyer par e-mail la liste des joueurs (incluant leurs adresses, dates de naissance, numéros de téléphone) de votre équipe.

Nous nous occuperons par la suite de produire votre cahier d'enregistrement des joueurs dont vous aurez besoin en tournois et en séries éliminatoires.

Si, après avoir produit votre cahier d'enregistrement, un joueur ou entraîneur se rajoutait à votre équipe peu importe la raison, vous devez nous aviser le plus rapidement possible. Nous apporterons alors les corrections nécessaires.

## *Tournois*

Je vous conseille de réserver vos tournois le plus rapidement possible, car plusieurs d'entre eux sont déjà complets.

Communiquez avec le responsable du tournoi attitré et prenez arrangement avec lui pour l'inscription. Il vous demandera probablement la liste de vos joueurs ou votre enregistrement d'équipe que je pourrai vous fournir.

Lorsque vous recevrez l'horaire de vos tournois, c'est votre devoir de me la transmettre le plus rapidement possible autant pour que je puisse procéder à l'annulation de vos parties de saison régulière (s'il y a conflit), que la ligue évite de vous cédule d'autres parties durant cette période.



## Joueurs réservistes

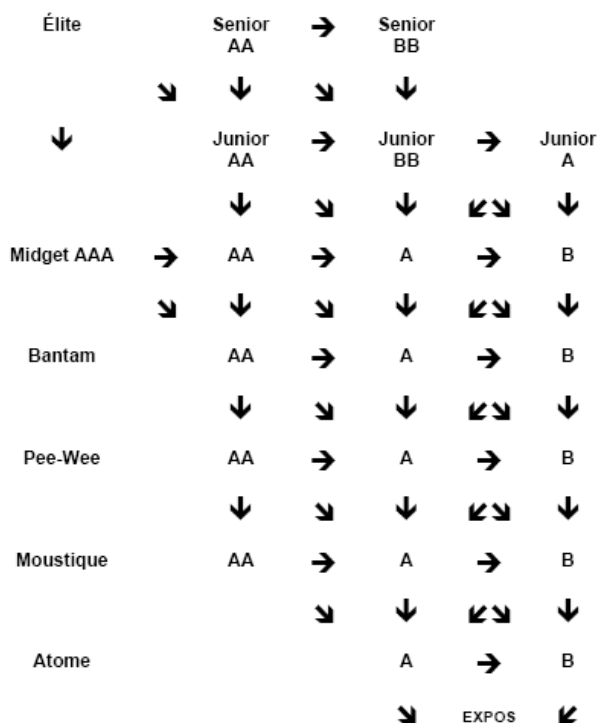
Il n'est pas nécessaire de compléter de formulaire de joueurs réservistes pour les catégories A et B, contrairement au AA.

Les joueurs doivent se présenter à leur équipe d'origine s'il y a conflit de calendrier de partie entre les deux équipes (entre l'équipe d'origine et l'équipe qui l'a affilié comme réserviste).

Voici à votre droite l'organigramme des catégories en matière de joueurs de réserve.

Exemple : Une équipe Pee-wee A pourra aller puiser ses joueurs réservistes dans le Pee-wee B, Moustique A et Moustique B.

Dans la mesure où il y aurait plusieurs équipes dans la même division et même classe, un arrangement en début de saison devra se prendre entre les entraîneurs des équipes concernées et le responsable de la catégorie. Cet accord aura pour but d'établir de façon équitable les listes de réserve des équipes concernées, en fonction des joueurs éligibles dans les catégories inférieures.



**Merci pour votre implication et bonne saison 2010 à tous !**

Patrice Savard  
Appointeur/Coordonnateur